



### **3 SITES HOSPITALIERS**

Delta  
Ste-Anne St-Remi  
Braine-l'Alleud

### **2 SITES HOSPITALIERS DE JOUR**

Basilique  
Edith Cavell

### **4 CENTRES MÉDICAUX**

Parc Léopold  
City Clinic Louise  
Europe-Lambermont  
Jean Monnet

# BIENVENUE AU CHIREC

# BROCHURE D'ACCUEIL SITE DELTA



# TABLE DES MATIÈRES

- Introduction ..... P 3
  - Bienvenue au CHIREC ..... P 4 - 5
  - Le trajet patient ..... **P 6 - 7**
- Avant votre séjour ..... **P 8 - 14**
- Votre séjour ..... P 8 - 11
  - Hospitalisation classique ..... P 12 - 14
  - Hospitalisation de jour ..... P 15
- Après votre séjour ..... P 16
- Le service social ..... P 17
- L'accueil Spirituel ..... P 18
- Charte des patients ..... P 19
- Vie privée ..... P 20-22
- Associations ..... P 23 - 24
- Fondations ..... P 25
- Missions ..... P 26
- Contacts utiles ..... P 26



## BIENVENUE AU CHIREC

Notre brochure d'accueil est réalisée pour vous guider au mieux lors de votre séjour au CHIREC site Delta.

Vous y trouverez des informations pratiques et de nombreux conseils pour vous aider à vous organiser préalablement à votre arrivée à l'hôpital. N'hésitez pas à consulter notre site internet : [www.chirec.be](http://www.chirec.be) > rubrique 'Patients & Visiteurs' pour compléter ces informations.

Certains éléments de cette brochure peuvent être modifiés en cours d'année. Toutes les informations données le sont à titre indicatif et n'engagent nullement la responsabilité administrative et juridique du CHIREC.



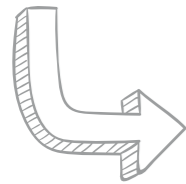
## 'LE TRAJET PATIENT'

1



### Consultation :

C'est lors de celle-ci que la décision de votre hospitalisation est prise en parfaite connaissance des modalités médicales et administratives. Plusieurs étapes vont se dérouler par la suite.



2



### Formalités administratives :

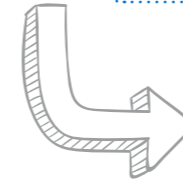
Cette étape permet le bon déroulement de la gestion administrative de votre séjour.

3



### Examens pré-opératoires et rendez-vous avec l'anesthésiste (cas chirurgicaux) :

Lors de ce rendez-vous, l'anesthésiste prendra connaissance de certains paramètres nécessaires au bon déroulement de l'anesthésie lors de l'intervention. Les examens pré-opératoires sont prescrits par le chirurgien ou par l'anesthésiste.



4



### Séjour :

Sa durée varie en fonction de l'intervention planifiée et de votre état post-opératoire.



5



### Post-séjour :

Un suivi médical sera effectué par votre médecin spécialiste.

Les services administratifs auront pour mission d'établir votre facture et vos éventuelles attestations et de répondre à vos questions.



# 'AVANT VOTRE SÉJOUR'

## CONSULTATION

Lors de la consultation, une farde 'Passeport' vous a été remise, contenant plusieurs documents :

- La feuille de liaison médicale, chirurgicale ou obstétricale.
- La feuille de liaison administrative reprenant des éléments essentiels, tels que :
  - le motif d'admission,
  - la date d'intervention et la durée estimée du séjour,
  - votre choix de type de chambre et le coût estimé de votre séjour. N'hésitez pas à poser vos questions à ce sujet à votre médecin. **Cette feuille devra être signée.**



**Nous vous invitons à vérifier les conditions de couverture de votre police d'assurance.**

### Différents documents informatifs :

- La brochure d'accueil.
- Les informations sur l'identitovigilance.
- etc.

### Plusieurs documents à compléter :

- Le questionnaire pré-opératoire à compléter chez vous, avant votre rendez-vous avec l'anesthésiste. N'oubliez pas d'indiquer les éventuels médicaments que vous prenez.
- Les documents de consentement.
- Etc.

## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

La feuille de liaison administrative que vous avez reçue de votre médecin lors de la consultation est transmise automatiquement au service des admissions. Votre dossier administratif est alors ouvert avec la date d'admission et votre choix de type de chambre.

Si une information est manquante dans votre dossier administratif, vous serez contacté par téléphone par le service des admissions au plus tard deux jours avant votre admission.

Si vous ne disposez pas d'une couverture sociale belge ou européenne (mutuelle belge, carte médicale européenne, formulaire S2), veuillez prendre contact au plus vite avec la Cellule Patients Internationaux. (voir 'Contacts utiles' p. 26).

## EXAMENS PRÉ-OPÉRATOIRES

Votre médecin vous indiquera si votre hospitalisation nécessite une visite chez l'anesthésiste et des examens pré-opératoires. Ceux-ci doivent être effectués dans les 7 jours qui précèdent votre intervention, sauf autre indication de votre médecin.

Le service des examens pré-opératoires prendra contact avec vous pour fixer un rendez-vous. Sans nouvelle de notre part endéans les cinq jours, merci de nous appeler (voir 'Contacts utiles' p. 26).

Le jour de votre rendez-vous, présentez-vous au service des examens pré-opératoires (1<sup>er</sup> étage couloir G), avec le questionnaire pré-opératoire complété. N'oubliez pas d'y mentionner par écrit les médicaments que vous prenez, en stipulant leur dose quotidienne et vos allergies éventuelles.

# ‘VOTRE SÉJOUR’

## EN HOSPITALISATION CLASSIQUE

### Le jour de votre admission :

- Séjour chirurgical (en cas d'intervention chirurgicale) : présentez-vous au service des admissions deux heures avant votre intervention.
- Séjour médical : présentez-vous au service des admissions à l'heure communiquée par votre médecin.

Si vous n'avez pas connaissance de votre heure d'admission, veuillez nous contacter au 02/434.80.20, la veille à partir de 15h.

### Munissez-vous de :

- Votre carte d'identité ou passeport.
- Une prise en charge éventuelle de votre assurance privée ou d'un autre organisme.

Si l'hospitalisation concerne votre enfant, munissez-vous de votre carte d'identité et du numéro de registre national et/ou d'une vignette de mutuelle de l'enfant. Le formulaire de consentement devra être signé par un parent.



### >> Que devez-vous emporter ?

- Documents tels que vos examens pré-opératoires, si ceux-ci n'ont pas été réalisés ou transmis préalablement à l'hôpital.
- Pour le médecin de l'hôpital :
  - La lettre éventuelle de votre médecin traitant requérant l'hospitalisation.
  - Tous les documents médicaux concernant votre état de santé (carte de groupe sanguin, radiographies, résultats d'examens pratiqués ...).
  - Vos médicaments habituels et/ou récents.
  - Votre attestation d'incapacité de travail (formulaire confidentiel qui vous a été remis par votre mutualité).
- Linge de corps, peignoir, pyjama, pantoufles.
- Nécessaire de toilette, serviettes et gants de toilette, dentifrice, brosse à dents,...



Pour votre sécurité, nous vous conseillons de ne pas emporter d'objets de valeur, de bijoux ou une somme d'argent importante.

### >> En cas d'admission pour une intervention chirurgicale

#### Pour le bon déroulement de votre opération, il est impératif :

- De vous conformer aux instructions de votre médecin et de l'anesthésiste.
- De ne porter ni bijoux, ni maquillage, ni vernis à ongles. Les lunettes, lentilles, prothèses dentaires, appareils auditifs,... devront également être enlevés, sauf indication contraire.
- Il est également nécessaire de suivre les instructions d'hygiène qui vous seront communiquées lors de votre rendez-vous pré-opératoire ou à l'arrivée à l'hôpital.

## >> Votre séjour

- Veuillez noter que toutes les chambres sont non-fumeurs.
- Les fleurs coupées sont autorisées dans les chambres, contrairement aux plantes, qui sont à éviter.
- Pour les repas, il est possible de choisir votre menu via la télévision de la chambre ou via l'application 'Repas à la Carte' de Sodexo. Veuillez noter que cette option n'est pas disponible pour les patients devant suivre un régime particulier.
- Il vous est également possible de déguster des mets de qualité dans notre espace gourmand « Tasty », installé au rez-de-chaussée.
- Si vous le souhaitez, un service de coiffure/pédicure est à votre disposition. Les informations seront disponibles dans votre chambre ou auprès du personnel infirmier d'étage.
- Le CHIREC désire assurer à chacun le respect de ses convictions philosophiques personnelles. En remettant au personnel infirmier d'étage le formulaire complété repris dans le 'Passeport', vous pourrez recevoir la visite d'un représentant de la religion de votre choix ou d'un conseiller laïque.

## >> Heures de visite

Vos proches et amis ont bien sûr la possibilité de vous rendre visite. Pour votre confort et celui des autres patients, des horaires seront à respecter. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet : [www.chirec.be](http://www.chirec.be). Cependant, les heures de visite peuvent être adaptées par l'équipe de soins en fonction de votre état.



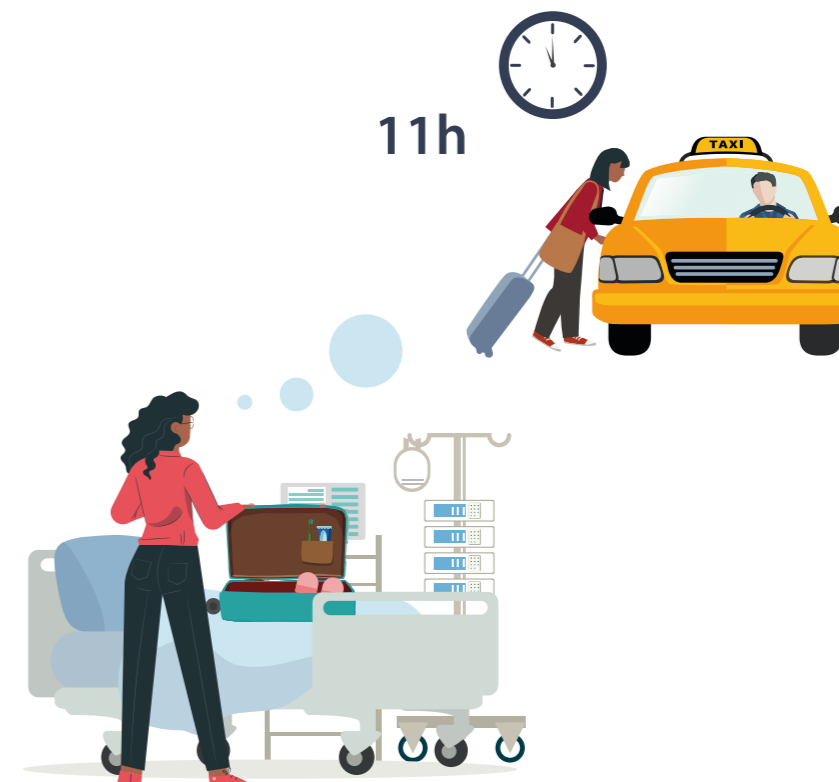
Veuillez noter que les horaires sont susceptibles d'être modifiés. Renseignez-vous sur notre site internet avant de vous rendre à l'hôpital.

## >> Votre départ

Afin de prendre en charge tous nos patients de manière optimale, nous vous demandons **de vous organiser pour libérer votre chambre avant 11h**, le jour de votre départ.\*

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires et suggestions, en complétant **le questionnaire de satisfaction** qui vous aura été remis au cours de votre séjour.

\* Après autorisation de sortie.



## EN HOSPITALISATION DE JOUR

### >> Actuellement, il existe deux types d'hospitalisation de jour :

- **La Clinique de Jour Chirurgicale** accueille les patients pour une intervention ne nécessitant pas une hospitalisation de nuit (exemple : arthroscopie, interventions en ophtalmologie, ORL,...).
- **L'Hôpital de Jour Médical** accueille les patients :
  - en oncologie (chimiothérapie, etc.).\*
  - pour un traitement médical d'une journée (exemple : en cas d'anémie forte).
  - pour des examens endoscopiques (gastroscopie, colonoscopie, etc.).
  - pour la gestion de la douleur (Clinique de la douleur).

### Le jour de votre admission :

- Séjour chirurgical (en cas d'intervention chirurgicale) : présentez-vous au service des admissions deux heures avant votre intervention.
  - Séjour médical : présentez-vous au service des admissions à l'heure communiquée par votre médecin.
- Si vous n'avez pas connaissance de votre heure d'admission, veuillez nous contacter au 02/434.80.20, la veille à partir de 15h.

### Munissez-vous de :

- Votre carte d'identité ou passeport.
- Une prise en charge éventuelle de votre assurance privée ou d'un autre organisme.

Si l'hospitalisation concerne votre enfant, munissez-vous de votre carte d'identité et du numéro de registre national et/ou d'une vignette de mutuelle de l'enfant. Le formulaire de consentement devra être signé par un ou les deux parents.

\* Les patients en oncologie peuvent se rendre directement au 3<sup>ème</sup> étage.

### >> Que devez-vous emporter ?



- Les documents tels que radiographies, examens pré-opératoires si ceux-ci n'ont pas été réalisés ou transmis préalablement à l'hôpital.
- Il n'est pas nécessaire d'emporter des vêtements de rechange, ni de trousse de toilette, mais uniquement vos pantoufles.



**Pour votre sécurité, nous vous conseillons de ne pas emporter d'objets de valeur, de bijoux ou une somme d'argent importante.**

### >> En cas d'intervention chirurgicale

#### Pour le bon déroulement de votre opération, il est impératif :

- De vous conformer aux instructions de votre médecin et de l'anesthésiste.
- De ne porter ni bijoux, ni maquillage, ni vernis à ongles. Les lunettes, lentilles, prothèses dentaires, appareils auditifs,... devront également être enlevés, sauf indication contraire.
- De suivre les instructions d'hygiène qui vous seront communiquées lors de votre rendez-vous pré-opératoire ou à l'arrivée à l'hôpital.

Si l'hospitalisation concerne votre enfant, prévoyez également des sous-vêtements de rechange (ou linge), un snack léger (ou un biberon) et son jouet préféré.

### >> Comment se déroule votre journée à l'hôpital ?

**Après votre intervention chirurgicale**, vous serez sous surveillance continue en salle de réveil le temps nécessaire à votre récupération. La durée sera en fonction du type d'intervention et du type d'anesthésie. Vos proches ne doivent pas s'inquiéter si vous ne revenez pas en chambre exactement à l'heure prévue. Le personnel infirmier de l'unité les informera de votre situation.

Vous pourrez recevoir de la visite dans votre chambre (deux personnes maximum), sauf avis contraire.

L'anesthésiste vous indiquera l'heure à laquelle vous pourrez boire ou manger. Un membre du personnel infirmier se chargera de votre repas ou collation.

Prévoyez une aide pour vous raccompagner chez vous après l'intervention, car vous ne pourrez pas conduire.

**Dans le cas d'une hospitalisation de jour médicale**, une fois le traitement terminé, vous devrez attendre l'autorisation de l'équipe de soins pour rentrer chez vous.

## 'APRÈS VOTRE SÉJOUR'

Le suivi médical sera assuré par votre médecin et son équipe.

Une facture sera établie endéans les deux mois qui suivent votre séjour.

Une partie du montant sera prise en charge par votre mutuelle et/ou votre assurance privée. Le solde éventuel vous sera adressé sous forme de facture.

**Il est important que les coordonnées que vous nous communiquez lors de votre admission soient correctes afin que votre facture vous parvienne rapidement. En effet, après deux rappels, les factures impayées sont transmises à une société de recouvrement.**

Si vous avez des questions concernant votre facture, vous pouvez vous adresser au Service « Contact Administratif et Financier Patients » (CAFP), présent sur site ou par téléphone (**voir 'Contacts utiles', p. 26**)

Pour toutes autres questions non financières, vous pouvez vous adresser au Service « Relations patients » de l'hôpital (**voir 'Contacts utiles', p. 26**).

Un service de Médiation est également à votre disposition.

**Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous vous assurons que nous mettons tout en œuvre pour rendre votre séjour le plus agréable possible.**



## ‘LE SERVICE SOCIAL’

Si votre séjour à l’hôpital suscite des difficultés, si l’annonce de votre sortie de l’hôpital vous pose des problèmes, n’hésitez pas à faire appel à notre service social.

Le service social peut vous aider à organiser votre retour à domicile, vous trouver un endroit pour votre convalescence, un centre de rééducation ou encore vous conseiller dans le choix d’une maison de repos. Il vous aidera à chercher une solution adaptée à vos problèmes personnels, familiaux ou financiers. C’est aussi un relais vers des organismes d’aide juridique, psychologique ou sociale, de prêt de matériel, etc (**voir ‘Contacts utiles’, p. 26**)



Consulter le service social sur notre site internet.

## ‘L’ACCUEIL SPIRITUEL’

**>> Les consultants laïques et religieux sont à votre écoute, que vous soyez patient ou membre de la famille.**

L’hospitalisation et la maladie peuvent susciter de nombreuses interrogations. L’équipe de l’accueil spirituel est composée de personnes issues de différentes familles philosophiques et religieuses, qui peuvent vous rencontrer, soit dans votre chambre, soit dans le local d’accueil du 4<sup>ème</sup> étage, porte 4E. Une permanence est assurée à tour de rôle du lundi au jeudi de 14h à 17h.

- ☐ **Anglicans** : John Wilkinson, 02 511 71 83
- ☐ **Bouddhistes** : Denis Leblond, 0497 42 81 54
- ☐ **Catholiques** : Nadine Blondel, 0477 85 11 86  
Claudine van de Kerchove, 0477 85 11 86
- ☐ **Israélites** : Bernard Job, 0485 86 61 73
- ☐ **Laïques** : Myriam Vermeulen, 0478 40 94 20
- ☐ **Musulmans** : Ibrahim Bouhna, 0495 60 68 91  
Mouna Ridaiï, 0475 44 51 70
- ☐ **Orthodoxes** : Secrétariat de l’administration  
orthodoxe de Belgique, 02 736 52 78
- ☐ **Protestants** : Monique Maes, 0479 81 16 81

Un espace de méditation est situé au 4<sup>ème</sup> étage. Vous y êtes également les bienvenus pour un temps de recueillement individuel.

## ‘CHARTRE DES PATIENTS AU CHIREC’

**Notre priorité est de placer le patient au centre de nos préoccupations, de lui apporter les soins requis et le meilleur confort possible. Par cette charte, nous nous engageons :**

- À respecter la loi du 22.08.2002 sur les Droits du patient.
- À la qualité des soins : moyens techniques modernes et performants, personnel qualifié et spécialisé, respect des protocoles, sécurité dans les soins.
- À une relation prestataire de soins/patient humaine et empathique, à l’écoute de vos demandes, remarques, propositions et ressentis.
- À protéger et respecter votre personne, votre intimité et votre vie privée.
- À prendre en considération votre situation sociale, vos convictions religieuses et culturelles et/ou toute particularité individuelle.
- À maintenir le lien avec votre médecin généraliste.
- À respecter le secret médical et professionnel.
- À vous donner toutes les informations sur votre état de santé, sur vos traitements et leurs risques, ainsi que sur les résultats attendus.
- À prendre en charge votre douleur physique et psychologique.
- À respecter vos décisions quant aux choix thérapeutiques, en nous assurant de la bonne compréhension des informations et d’un délai de réflexion suffisant.
- À vous mettre en contact avec un travailleur social ou un médiateur si besoin.

### **De notre côté, nous vous demandons :**

- De respecter les protocoles de soins, de collaborer et participer aux examens médicaux, aux traitements et aux soins.
- De respecter le matériel utilisé et les locaux.
- De respecter le personnel et les patients au niveau du langage et du comportement.
- De ne pas juger l’aptitude à prodiguer des soins sur une apparence physique (genre, couleur de peau,...)
- De vous abstenir de toute violence verbale ou physique.
- D’avoir un comportement et une tenue décentes partout à l’hôpital.
- De vous abstenir de photographier ou de filmer les patients ou soignants sans autorisation.
- De respecter les règles de fonctionnement de l’hôpital (les heures de rendez-vous, les heures de visite, l’hygiène, la propreté, la sécurité, les interdictions d’accès et l’interdiction de fumer).
- Dans le strict respect du secret médical, de nous donner votre accord sur le partage, entre les membres du personnel médical, de vos informations personnelles qui sont nécessaires pour établir un diagnostic et pour vous soigner.

**Nous espérons ainsi rendre votre séjour le plus confortable possible et que vous serez satisfaits des soins et accompagnements proposés.**

## ‘VIE PRIVÉE’

### LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le CHIREC porte un intérêt majeur à la protection de la vie privée et des données personnelles de ses patients et souhaite les informer au mieux sur la façon dont ces données sont traitées dans le cadre de l’organisation des soins et des activités des institutions de soins du CHIREC.



Procédure et demande de copie du dossier médical.



Notice d’information concernant la protection des données.

Conformément au règlement européen n°2016/679 général sur la protection des données, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, d’effacement éventuel et d’opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour ce faire, il vous suffit, en justifiant votre identité, d’écrire :

Par voie postale : CHIREC, DPO, Boulevard du Triomphe 201 - 1160 Auderghem

Par courrier électronique : [dpo@chirec.be](mailto:dpo@chirec.be)

## 'ASSOCIATIONS'



### RE-SOURCE CHIREC DELTA CENTER

L'objectif de l'association Re-source est d'améliorer la qualité de vie de tout patient atteint d'un cancer, quel que soit l'hôpital où il est soigné. L'association accompagne les patients et leurs proches en étant à leur écoute et en leur proposant des activités de ressourcement psychologique, physique et social données par des professionnels de la santé dans un cadre apaisant à proximité de l'hôpital Delta à Auderghem.

Les activités proposées s'appuient sur les études qui vont dans le même sens : en améliorant l'alimentation, en diminuant le stress et en pratiquant une activité physique régulière, on renforce ses chances dans la lutte contre la maladie.

Faire un don à l'Asbl Re-source, c'est contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints d'un cancer.

#### Asbl Re-source

- **IBAN** : BE66 3631 6313 4943
- **BIC** : BBRU BEBB
- **COMMUNICATION** : DON, VOTRE NOM ET PRENOM

#### Via la Fondation roi Baudouin (déductibilité fiscale à partir de 40€)

- **IBAN** : BE10 0000 0000 0404  
avec la communication structurée +++ 623/3659/60093 +++  
<https://donate.kbs-frb.be/actions/FF-ReSourceCenter>

Plus d'information sur [www.re-source-delta.be](http://www.re-source-delta.be).

### ÉTINCELLE

L'Asbl Etincelle a pour but d'aider les patients de l'Hôpital de Braine-l'Alleud – Waterloo atteints d'un cancer à mieux vivre leur maladie. Confrontés quotidiennement à la maladie, les membres fondateurs de l'Etincelle ont réalisé que les patients se sentent souvent isolés. Ils ont parfois du mal à partager leurs émotions ou leurs difficultés avec leurs proches. Il était donc primordial de créer un espace et des activités qui permettent aux patients de partager leur ressenti.

L'Asbl organise diverses activités telles que des rencontres, des conférences, des événements festifs, ... et offre également aux patients la possibilité de découvrir certains sports ou manières d'être (yoga, Taïchi, hippothérapie, cours de cuisine, ...).

#### Aidez-nous à réaliser nos projets, faites un don:

- **IBAN** : BE19 3631 6026 0612
- **BIC** : BBRU BEBB
- **COMMUNICATION** : DON, VOTRE NOM ET PRENOM

Plus d'information sur <http://www.etincelleasbl.be>



## ÉCOLE RENÉ VAN GEFFEL

L'école René Van Geffel est une école spécialisée pour les enfants malades avec ou sans hospitalisation, en convalescence, en mal-être général ou encore en décrochage scolaire. Cette école a pris sa place au sein de l'Hôpital de Braine-l'Alleud il y a de nombreuses années. Elle propose un enseignement gratuit et accueille les enfants de 3 à 15 ans. L'objectif est de permettre à l'enfant de poursuivre sa scolarité malgré son problème de santé et de vivre de manière agréable son séjour à l'hôpital, en cas d'hospitalisation.

Afin de soutenir l'école dans son fonctionnement, l'Asbl "Les amis de la pédiatrie" a été créée en parallèle. L'objectif de cette association est de soutenir la pédiatrie pour l'aider à offrir aux jeunes malades un séjour de qualité en milieu hospitalier. Elle finance entièrement la récréathèque qui, comme l'école, prend les enfants en charge lors de leur séjour en pédiatrie pour leur offrir diverses activités récréatives.

Plus d'information : 02/389 02 59 - [ecolevangeffel@gmail.com](mailto:ecolevangeffel@gmail.com)

## 'FONDATIONS'

### FONDATION CARE

La Fondation CARE est une fondation d'utilité publique qui fut constituée en 2004 par plusieurs médecins et patients du CHIREC. Elle a pour but principal de soutenir les chercheurs dans leur désir d'innover.

La recherche nécessite d'importantes ressources financières et ne peut se concevoir que grâce au mécénat.

Nous espérons pouvoir compter sur votre générosité afin d'assurer un niveau d'excellence thérapeutique et contribuer ainsi au bien-être de celles et ceux d'entre nous fragilisés par la maladie.

Tout don, même le plus modeste, constitue un formidable engagement au profit de la recherche médicale.

#### Banque ING

- **BÉNÉFICIAIRE :** Fondation Care
- **IBAN :** BE02 375 104 785 240
- **BIC :** BBRUBEBB
- **COMMUNICATION :** 732250

#### CONTACT :

[jean.dehemptinne@chirec.be](mailto:jean.dehemptinne@chirec.be)



Découvrez les projets soutenus par la Fondation CARE.





## 'MISSIONS'



### FONDATION CHIRAN

La Fondation CHIRAN a été créée en 2012 pour encourager et promouvoir la formation permanente des infirmiers du CHIREC. Elle a pour objectif d'assurer :

- La formation permanente du personnel, du fait de l'évolution des techniques hospitalières et des spécialisations médicales.
- La qualité des soins ainsi que la compétence et l'expertise des équipes soignantes.
- L'humanisation des rapports patients-soignants lors des séjours hospitaliers.
- La valorisation de l'image de la profession et la fidélisation des infirmiers au sein du CHIREC.

**Si vous souhaitez apporter un soutien financier à la formation du personnel soignant, n'hésitez pas, faites un don :**

- **BÉNÉFICIAIRE :** Fondation Chiran
- **IBAN :** BE34 3630 9792 6590
- **BIC :** BBRUBEBB
- **COMMUNICATION :** Don CHIRAN

**Si vous souhaitez une attestation de déductibilité fiscale à partir de 40€/an :**

- **BÉNÉFICIAIRE :** Fondation Roi Baudouin - Fondation des Amis de Chiran
- **IBAN :** BE10 0000 0000 0404
- **BIC :** BPOTBEB1
- **COMMUNICATION :** 012/1170/00025

### CONTACT :

Isabelle.wynen@chirec.be

### MISSIONS HUMANITAIRES

Un groupe hospitalier de l'ampleur du CHIREC compte un nombre important de médecins et de personnel soignant dont la vocation première est de soigner la population. Au-delà de cela, il y a chaque année davantage de volontaires qui souhaitent participer à nos missions qui font partie intégrante de la culture du CHIREC depuis 2011. Nos équipes, qui partent en mission pour une période de 8 à 15 jours, sont à chaque fois composées d'un (ou deux) anesthésiste(s), de plusieurs chirurgiens spécialistes, d'infirmières du quartier opératoire et de la salle de réveil, d'infirmières en néonatalogie ou spécialisées en soins aux stomies, et parfois d'étudiants en médecine.

### LES LIEUX ACTUELS DE NOS MISSIONS ET ACTES MÉDICO-CHIRURGICAUX PRESTÉS :

#### Bénin - Tanguiéta - Hôpital Saint-Jean de Dieu :

- Nombreuses consultations et interventions chirurgicales pédiatriques et adultes en :
  - ORL et appareillage surdité
  - Chirurgie maxillo-faciale
  - Chirurgie plastique
- Formation des médecins locaux qui nous assistent.

#### Tanzanie - Mwanza - Sekou Toure :

- Nombreuses consultations et interventions chirurgicales pédiatriques (enfants de 1 mois à 7 ans) :
  - Chirurgie des imperforations anales chez les enfants porteurs de stomies depuis la naissance
  - Pathologies ano-rectales, maladie de Hirschsprung

Nous sollicitons votre générosité et votre précieux soutien afin de pouvoir continuer à mener à bien nos missions humanitaires, sous forme d'un don ponctuel ou d'un virement permanent :

- **IBAN :** BE62 3631 5073 0461
- **COMMUNICATION :** Missions Humanitaires Chirec

## ‘CONTACTS UTILES’

- **SITE DELTA**

SERVICE	N° de téléphone	e-mail
Accueil	02 434 81 11	accueil.delta@chirec.be
Admissions	02 434 80 20	admission.delta@chirec.be
Cellule Administrative Personnalisée	02 434 40 41 02 434 40 43	cap.delta@chirec.be
Cellule Patients Internationaux	02 434 55 58	patients.international@chirec.be
Contact Administratif et Financier Patients	02 434 46 40	facture@chirec.be
Examens Pré-opératoires	02 434 86 41	preop.delta@chirec.be
Médiation	02 434 80 52	mediation.delta@chirec.be
Relations patients	02 434 80 52	relations.patients.delta@chirec.be
Service social	02 434 17 58	service.social.delta@chirec.be

## NOS SITES HOSPITALIERS BRUXELLES



### Site DELTA

Boulevard du Triomphe, 201  
1160 Bruxelles



### Site STE-ANNE ST-REMI

Boulevard Jules Graindor, 66  
1070 Bruxelles

## BRABANT WALLON



### Site BRAINE-L'ALLEUD - WATERLOO

Rue Wayez, 35  
1420 Braine-l'Alleud

## NOS SITES HOSPITALIERS DE JOUR



### Clinique de la BASILIQUE

Rue Pangaert, 37 - 47  
1083 Bruxelles



### Centre Médical EDITH CAVELL

Rue Général Lotz, 37  
1180 Bruxelles

## NOS CENTRES MÉDICAUX BRUXELLES



### Centre Médical PARC LÉOPOLD

Rue du Trône, 100  
1050 Bruxelles



### Centre Médical EUROPE - LAMBERMONT

Rue des Pensées, 1- 5  
1030 Bruxelles



### CITYCLINIC CHIREC Louise

Avenue Louise, 235B  
1050 Bruxelles

## BRABANT WALLON



### Centre Médical JEAN MONNET

Avenue Jean Monnet, 12  
1400 Nivelles



[www.chirec.be](http://www.chirec.be)